

27 mai 2011

100 % actualité

Les trophées du Revenu

Allianz Global Investors récompensée par les trophées du Revenu



A l'occasion de la cérémonie des Trophées du Revenu 2011, qui s'est déroulée le 26 mai, Allianz Global Investors France a reçu le trophée de bronze dans la catégorie « assurance » pour les performances de sa gamme obligations euro sur 3 ans, et ce, pour la troisième année consécutive.

Le classement de la rédaction du Revenu est établi à partir de l'ensemble des Sicav et FCP européens autorisés par l'AMF et commercialisés en France, à partir de la base Europerformance, soit plus de 8000 fonds proposés par plus de 90 sociétés de gestion indépendantes ou intégrées à des réseaux bancaires et des compagnies d'assurance.

Les performances sont arrêtées au 31 mars 2011 et les résultats pondérés par l'indice de volatilité.

Le Revenu examine le bilan détaillé des caractéristiques et des performances des fonds dans les différentes catégories retenues sur trois et dix ans.

Document édité par Allianz Global Investors France.

Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Ce document est réalisé à titre d'information et ne saurait constituer une offre commerciale ou de conseil d'ordre juridique ou fiscal. Les opinions développées dans ce document reflètent le jugement d'AllianzGI France au jour de sa rédaction et sont donc susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. AllianzGI France s'efforce d'utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, AllianzGI France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable et écrite d'AllianzGI France. Document non contractuel.